



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/Presentation>

Présentation

- Service de Jeunesse CEMEA -

Date de mise en ligne : lundi 7 novembre 2011

CEMEA

Le Service de Jeunesse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA - SJ)

Mouvement laïque, progressiste et humaniste, les CEMÉA affirment que :

- " chacun-e a le désir et les possibilités de se développer et de se transformer ;
- " l'éducation est une, elle s'adresse à tous et toutes et est de tous les instants ;
- " tout être a droit au respect, sans distinction d'âge, d'origine, de conviction, de culture, de sexe ou de situation sociale ;
- " la formation naît du contact étroit et permanent avec la réalité ;
- " l'activité est à la base de la formation personnelle et de l'acquisition de la culture, l'expérience personnelle en est un facteur indispensable ;
- " le milieu est primordial dans le développement de la personne.

Ces principes éducatifs, nous les défendons et les promouvons dans nos formations, dans l'animation avec les enfants et les jeunes, dans notre vie de tous les jours et à travers différents terrains d'intervention.

Le Service de Jeunesse des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMÉA - SJ), mouvement d'Éducation Nouvelle, est une Organisation de Jeunesse agréée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Organisme de formation, d'animation et de conseil, les CEMÉA - SJ s'adressent aux intervenant-e-s éducatif-ve-s pour renforcer leurs capacités d'action, leur offrir des outils adéquats de développement et de changement, leur permettre de rencontrer d'autres réalités de terrain et favoriser le développement de chacun-e.

Les CEMÉA - SJ proposent :

- " des formations continuées pour animateurs-animatrices d'associations, de maisons de jeunes ou de quartier, de centres culturels et de loisirs, de milieux d'accueil extrascolaires, de milieux d'accueil collectifs ou de centres de vacances, coordinateurs-coordinatrices d'équipes...
- " des formations d'animateurs-animatrices et de coordinateurs-coordinatrices de centres de vacances (organisme de formation habilité par le Gouvernement de la Fédération Wallonie- Bruxelles ;
- " des formations de délégué-e-s d'élèves à la participation à l'école ;
- " des séjours et plaines de vacances homologués par l'O.N.E. ;
- " des ateliers créatifs.